

Hauts-de-France, Nord
Le Quesnoy
2 rue de l' Aulette

Maison

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005723
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2024
Cadre de l'étude : inventaire topographique Le Quesnoy centre
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2024, E 02, 362 ; 1897, E, 595 ; 1817, E, 511

Historique

En 1817, la maison appartient à un boucher qui y habite. Elle est construite à front de rue et suivie d'une cour.
En 1897, en plus de la maison dont l'emprise au sol est restée identique, la parcelle qui appartient désormais à un négociant en vin est occupée par un entrepôt qui vient empiéter sur la cour. La maison compte dix portes et/ou fenêtres. L'état de section ne signale pas de porte cochère.
Sur le plan établi en 1921 pour dresser l'état des destructions, la maison apparaît comme ayant subi des dégâts importants mais reste "réparable" (AD Nord, 50Fi2285).
Son style Art déco ainsi que la présence typique d'éléments de la Seconde Reconstruction comme les appuis jardinière indiqueraient cependant que la maison, ou au moins sa façade, a été refaite dans les années 1950. En effet, la présence au centre de la toiture d'une lucarne capucine, typique de la seconde moitié du XVIII^e siècle, signale une structure bâtie antérieure.
Période(s) principale(s) : milieu 20e siècle (?)

Description

La maison est construite à front de rue, alignée avec ses voisines. Plus basse, elle n'en partage cependant pas le gabarit. Elle est construite en brique enduite sauf pour les embrasures des baies du premier niveau. Elle compte un étage carré et un étage de comble. Bien que ne présentant pas un nombre de baies identiques aux deux niveaux de façade, cette dernière est ordonnancée.
La porte, placée au centre, est surmontée par un trumeau au second niveau. Couverte par un arc en plein cintre, elle est en renforcement par rapport au droit du mur. L'ébrasement à ressauts en brique est laissé nu, à la différence de l'arc qui est enduit. Les retombées des voussures de la porte, qui s'insèrent dans le soubassement, sont enduites et en trompe. Un décor de fer forgé à motif de colimaçon vient protéger la partie centrale de la porte.
Au premier niveau, les fenêtres horizontales présentent, comme la porte, des pieds droits en brique apparente et un linteau enduit jusqu'aux sommiers. Les appuis sont en brique. Au second niveau, les chambranles à cru sont soulignés par un bandeau en béton, dont la partie supérieure relie les deux baies et le trumeau décoré de bandeaux verticaux. C'est également le cas de l'appui jardinière soutenu par de gros culots cubiques.

Une corniche moulurée sépare les deux niveaux de façade. Elle suit le tracé des linteaux des baies et de l'arc de la porte et repose à ses extrémités sur des consoles en talon. L'archivolte de la porte est interrompue par une grosse agrafe moulurée en forme de console.

Analyse

Toute la façade joue sur l'alternance des briques et des enduits, sur la symétrie des ouvertures, sur l'alternance des pleins et des vides (entre les niveaux ou entre les baies), et sur les différences de reliefs (grosse corniche moulurée entre les deux niveaux, mais plein de travée parfaitement lisse). Elle montre une vraie recherche esthétique.

Elle associe des traits Art déco (symétrie, verticalité, géométrie des culots, de l'agrafe ou de la moulure entre les deux niveaux) dans un style tardif qui intègre des éléments stylistiques propres à la Seconde Reconstruction comme les appuis jardinière, les embrasures à ressauts, ou les baies horizontales...

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique, maçonnerie, enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble

Élévations extérieures : élévation ordonnancée sans travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : Art déco

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1116. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, Justice de paix du Quesnoy, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1817** [état de section].
- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1121. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, canton de Le Quesnoy est et ouest, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1897** [état de section].

Documents figurés

- **Ville du Quesnoy - Plan cadastral napoléonien, feuille unique, levé en 1817.** Section E, 1ère partie (AD Nord ; P31-761).
- **Le Quesnoy, plan cadastral napoléonien de 1897.** Section dite de la ville, en trois feuilles, 2ème feuille (AD Nord ; P31-761).
AD Nord : P31-761
- **Le Quesnoy - Commune du Quesnoy - Aménagement et extensions de la ville - Etat actuel - Plan,** par A. Guyomard, ingénieur-géomètre agréé à Lille, le 6 août 1921 (AD Nord ; Fi - Provenances diverses : plans concernant le département du Nord, 1581-1922 ; 50Fi2285).

Illustrations



Maison : vue de la façade principale sur la rue de l'Aulette.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245900323NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le patrimoine bâti du Quesnoy : caractéristiques architecturales du bâti vernaculaire (IA59005699)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Maison : vue de la façade principale sur la rue de l'Aulette.

IVR32_20245900323NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation